



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Circulaire n°5460 du 22/10/2015
Conseil de participation. Renouvellement de la représentation des parents et des élèves dans l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Janvier 2016

Réseaux et niveaux concernés

- Fédération Wallonie- Bruxelles
- Libre subventionné
- libre confessionnel
 - libre non confessionnel)
- Officiel subventionné
- Niveaux :
FOND (Mat/Prim/Ord/Spéc)
SEC(PE/Ord/Spéc)

Type de circulaire

- Circulaire administrative
- Circulaire informative

Période de validité

- A partir du 01/01/2016

Documents à renvoyer

- Oui
- Date limite : 31/01/2016
- Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Conseil - Participation –
Renouvellement 2016 –
Parents - élèves

Destinataires de la circulaire

- Aux Préfètes et Préfets des Etudes, Directrices et Directeurs des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pour information :

- Aux directions des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- A la FAPEO

Signataire

Administration : Administration générale de l'Enseignement
Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
Monsieur Didier LETURCQ, Directeur général adjoint

Personnes de contact

Service des Relations avec les Etablissements

Nom et prénom	Téléphone	Email
VANELLEPUTTE Christel	02/690.81.64	christel.vanhelleputte@cfwb.be

--

Madame la Préfète des Etudes,
Madame la Directrice,
Monsieur le Préfet des Etudes,
Monsieur le Directeur,

Le mandat de deux ans des représentants des parents d'élèves et des élèves au Conseil de Participation arrivera à échéance le 1^e janvier prochain.

Dès à présent, je vous invite à prendre les dispositions nécessaires à l'élection de nouveaux représentants des parents et de nouveaux représentants des élèves.

J'attire votre attention sur le fait que :

1. le nombre de représentants effectifs des parents et des élèves est déterminé par le nombre que vous aviez choisi en janvier 2014 pour représenter chacune des catégories de membres élus ;
2. les établissements qui ne comportent que de l'enseignement fondamental ne sont pas tenus d'organiser des élections des représentants des élèves au sein du conseil de participation. Les chefs de ces établissements peuvent toutefois décider, sur proposition de deux tiers au moins de ses membres, d'élargir le Conseil de Participation à des représentants des élèves, soit de manière permanente, soit de manière occasionnelle.

Je vous remercie d'indiquer sur le formulaire annexé la composition de la nouvelle représentation des parents et/ou des élèves et de faire parvenir ce document, avant le 31 janvier 2016, au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, service Relations avec les établissements, à l'attention de Madame Christel Vanhelleputte, boulevard du Jardin Botanique, 20-22 – 1000 BRUXELLES.

Les chefs des établissements qui auraient déjà organisé, au début de cette année scolaire, les élections des nouveaux représentants des parents et/ou élèves au conseil de participation et m'auraient fait connaître leurs noms sous forme de modification de la composition de leur conseil, auront l'obligeance de recopier ces noms sur le formulaire annexé afin de faciliter la tâche de vérification qui incombe à mes services.

Je vous remercie.

Le Directeur général adjoint,

Didier LETURCQ.

Formulaire à renvoyer au Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles,
Service Relations avec les établissements. A l'attention de Madame Christel Vanhelleputte, avenue du Jardin
Botanique 20-22, **1000 BRUXELLES**.

NOM DE L'ETABLISSEMENT
NOM DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Quel nombre aviez-vous choisi, en 2014, pour représenter chacune des catégories de membres élus ?

REPRESENTANTS DES PARENTS

Effectifs Nom et prénom

1.
2.
3.
4.
5.
6.

Classe(s) fréquentée(s) par leur(s) enfant(s)

1.
2.
3.
4.
5.
6.

Suppléants

1.
2.
3.
4.
5.
6.

1.
2.
3.
4.
5.
6.

REPRESENTANTS DES ELEVES

Effectifs Nom et prénom

1.
2.
3.
4.
5.
6.

Classe

1.
2.
3.
4.
5.
6.

Suppléants

1.
2.
3.
4.
5.
6.

1.
2.
3.
4.
5.
6.

Si le nombre de candidats n'atteint pas le nombre de postes à pourvoir, veuillez indiquer que vous n'avez pas reçu de candidature supplémentaire.